



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 20 décembre 2019

France Telecom - Orange

PROCÈS FRANCE TÉLÉCOM ORANGE : UN JUGEMENT POUR L'AVENIR

Le tribunal vient de condamner les principaux protagonistes du dossier France Télécom Orange pour harcèlement moral et complicité. L'entreprise France Télécom -aujourd'hui Orange- est aussi condamnée.

C'est un jugement important pour les victimes de cette période à France Télécom qui voient leurs souffrances, leur désespoir reconnus et certains coupables condamnés.

C'est un jour important pour tous nos collègues qui ont perdu la vie à cause de leur travail, à leurs familles et à celles et ceux qui étaient et sont encore meurtris par les conséquences et la brutalité d'une politique managériale de harcèlement. Mais aussi à tous nos collègues encore en activité ou en retraites aujourd'hui, touchés eux aussi, et qui ont participé aux luttes et aux nombreux débrayages au cœur de la crise pour dire stop à ce qui était en train de se passer, et pour que s'ouvrent des négociations.

Ce jugement fait date, car il est le premier de ce genre et ouvre des perspectives pour tous et toutes celles qui sont victimes de ce même type de harcèlement dans de nombreuses entreprises encore aujourd'hui.

C'est un point d'appui également pour gagner la ratification de la convention et sa transcription dans la loi française qui condamne

toute forme de violence et de harcèlement au travail. La CGT, comme d'autres organisations, l'a exigé dans le cadre des 100 ans de l'OIT à Genève.

« La raison d'être » des entreprises, introduite par la loi PACTE, sensée intégrer les enjeux sociétaux dans les stratégies d'entreprise, apparaît en l'état comme un leurre visant à améliorer l'image détériorée des entreprises dans l'opinion. La direction d'Orange utilise ce sujet dans sa stratégie de communication afin de masquer sa politique destructrice d'emplois et génératrice de mal-être au travail. Ce sont malheureusement les mêmes choix que la direction semble vouloir poursuivre dans le plan stratégique 2020-2025 qu'elle vient de présenter.

Le procès a démontré l'importance d'une démocratie sociale à l'entreprise au plus près des salariés. C'est ce que la CGT porte à travers des représentants du personnel de proximité.

Ce sont les salariés qui font l'entreprise, qui sont au cœur du travail, ce sont eux qui créent toute la richesse et personne d'autre. Ils doivent à ce titre être au cœur des choix.